

|   |                         |
|---|-------------------------|
| <b>Information, acceptation et mise en œuvre des protocoles en hygiène &amp; stérilisation dans la gestion du risque infectieux</b> | <i>Date création</i>    |
|   | <i>Date application</i> |
|   | <i>Réf</i>              |
|   | <i>Version : 1.2</i>    |

Madame, Monsieur,

1/2

Nous portons à votre attention :

- ✓ d'une part 20 protocoles d'hygiène et de stérilisation qui sont en place et affichés depuis dans la salle de stérilisation.

Ces protocoles ont été réalisés en conformité avec les documents suivants :

- *Code de la santé publique, dont le code de déontologie dentaire (articles R.4127-201 à R.4127-284)*
  - *Code de la consommation articles L.213-1 et L.213-2*
  - *Guide de bonne pratique de prévention des infections liées aux soins réalisés en dehors des établissements de santé – DGS janvier 2006*
  - *Guide de prévention des infections liées aux soins en chirurgies dentaire et en stomatologie (2ème édition, juillet 2006) – Direction Générale de la Santé (consultable par le personnel sur l'ordinateur de la salle de stérilisation).*
  - *Référentiel conditions de réalisation des actes d'implantologie orale : environnement technique HAS 2008*
  - *Guide ADF (Version 2015) : « Grille technique d'évaluation pour la prévention des infections associées aux soins ».*
  - *Guide ADF (2007) : « Procédures de stérilisation et d'hygiène environnementale »*
  - *Guide ADF (2006-2007) : « Guide d'installation des cabinets dentaires »*
  - *Fiche CCLIN Sud-Est de février 2011 intitulée « prévention des infections associées aux soins en chirurgie dentaire dans les établissements de santé ».*
  - *Actualisation des Précautions standard -SF2H – Juin 2017*
  - *Grille technique d'évaluation des cabinets dentaires pour la prévention des infections associées aux soins (octobre 2011) – Direction Générale de la Santé*
- ✓ d'autre part un extrait de la convention collective des cabinets dentaires qui précise que l'assistant(e) et aide dentaire doivent « *contribuer à la mise en œuvre des procédures de gestion du risque infectieux* » et par conséquent appliquer les protocoles et les procédures affichées en salle de stérilisation et en salle de soins.

*Extrait de la Convention collective nationale des cabinets dentaires du 17 janvier 1992 - Étendue par arrêté du 2 avril 1992 JORF 9 avril 1992*

*« Convention collective des cabinets dentaires »*

*N° de brochure : 3255*

*N° IDCC : 1619*

*Date de dernière mise à jour : 2020-03-10*

#### **2.4.2.4. Entretien de l'environnement de soins, des matériels liés aux activités et gestion du risque infectieux**

:

- *entretien avant et après soins de la salle de stérilisation et de la salle de soins, planification de ces activités*
- *traitement des matériels et dispositifs médicaux*
- *prise en charge de la chaîne de stérilisation selon les recommandations en vigueur et planification de ces activités*
- *contrôles, traçabilité des différentes étapes de la stérilisation et alerte afin d'assurer la continuité des soins*
- *contrôle, conditionnement et rangement des matériels, matériaux, produits et dispositifs médicaux*
- *rangement et suivi des stocks de matériels, matériaux et produits et alerte afin d'assurer la continuité des soins*

|  |                         |
|--|-------------------------|
| Information, acceptation et mise en œuvre des protocoles en hygiène & stérilisation dans la gestion du risque infectieux | <i>Date création</i>    |
|  | <i>Date application</i> |
|  | <i>Réf</i>              |
|  | <i>Version : 1.2</i>    |

2/2

- tri et élimination des déchets dans les contenants appropriés en fonction des circuits définis par la réglementation en vigueur
- **contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre des procédures de gestion du risque infectieux.**

**Liste des protocoles d'hygiène et de stérilisation applicables en salle de stérilisation & au cabinet dentaire**

1. Précautions standards
2. Bonnes pratiques Risques infectieux au Cabinet
3. Technique d'enfilage et de retrait des gants de soins non stériles
4. Le retraitement des porte-instruments dynamiques
5. Les tests de routine
6. La libération de la charge
7. Les purges
8. Guide d'entretien des Unit dentaires
9. Les déchets du cabinet dentaire
10. Durée de validité de l'état stérile
11. Contrôle de procédé
12. Respect des pratiques de conditionnement et d'emballage
13. Protocole d'utilisation de la vis de la cicatrisation à usage unique (Global D)
14. Élimination des DASRI après les soins
15. Choix des masques et leur utilisation
16. Bain de bouche antiseptique
17. Désinfection de l'opercule de la cartouche d'anesthésie
18. Dispositif de recapuchonage
19. Les modalités de préparation des dilutions et d'emploi des produits utilisés
20. Traitement DM en fin de journée et traitement DM neuf et retour SAV

**L'apposition de la signature au bas de chaque protocole vaut lecture et acceptation**

Le     /     / 2026

|                          |                                   |
|--------------------------|-----------------------------------|
| <i>Visa la Direction</i> | <i>Visa assistant(e) dentaire</i> |
| Nom :                    | Nom :                             |
| Signature :              | Signature :                       |

